



Le vendredi 24 avril 2020,  
à Saint Philbert de Bouaine

**Objet : Reprise de la continuité pédagogique**

Madame, Monsieur,

Nous espérons que vous vous portez bien et que vous avez pu profiter de ces deux semaines de vacances pour vous ressourcer en famille.

Une nouvelle période débute ce lundi 27 avril. C'est pourquoi nous vous transmettons quelques repères pour engager la reprise de la continuité pédagogique à distance, et communiquons les premières informations concernant les semaines à venir.

**1- Reprise de la continuité pédagogique**

L'« école à la maison » redémarre. Ainsi, chaque enseignant va vous adresser un nouveau plan de travail par mail ce vendredi 24 avril. Celui-ci sera également disponible sur le site internet de l'école.

Afin de poursuivre au mieux la continuité pédagogique, il sera important de reprendre vos repères d'organisation pour engager de nouveau vos enfants dans une nouvelle période d'« école à la maison ». Comme en classe, [le retour des vacances nécessite la reprise de règles de fonctionnement](#). En effet, nous vous invitons à remettre en place ce qui vous a permis d'assurer au mieux l'accompagnement de votre enfant lors de la période précédente.

Voici quelques points importants afin de vous guider lors de cette reprise :

- [Etablir un planning, un emploi du temps](#), avec des horaires fixes et réguliers en alternant activités scolaires, activités ludiques et activités de détente.
- [Définir un espace de travail](#) permettant à votre enfant de se consacrer pleinement à ses apprentissages.
- [Communiquer à l'enseignant de votre enfant un bilan des réussites et des difficultés rencontrées, au moins une fois par semaine](#). Ce dernier point nous permettra d'adapter au mieux la suite du travail à la maison, et ainsi préparer un possible retour progressif à l'école.

D'autres repères, à lire avec votre enfant, sont précisés dans le document : [Le 27 avril, l'école à la maison redémarre...](#)

## 2- Déconfinement progressif à partir du 11 mai

Lors de son allocution du 13 avril dernier, le président de la République a annoncé un [déconfinement progressif à partir du 11 mai prochain](#). De ce fait, la ré-ouverture progressive des établissements scolaires est donc envisagée à partir de cette date.

Le ministre de l'Education Nationale a fait une présentation d'un [retour progressif des élèves à l'école](#) qui se profilerait à partir du 11 mai, en commençant probablement par les GS, CP et CM2. Le retour des autres élèves devrait débuter à partir du 25 mai. De plus, il a également été évoqué le fait que [tous les élèves ne seraient pas présents en même temps à l'école](#). Ainsi une [alternance des présences](#) d'élèves à l'école serait à envisager jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cependant, [ces premiers éléments restent à confirmer](#). Les conditions de ce retour ne nous ont pas encore été communiquées de façon concrète et officielle. Dans tous les cas, l'accueil à l'école sera effectué dans le respect d'un cadre sanitaire strict afin de garantir la santé des élèves et des personnels.

Nous vous invitons donc à patienter encore un peu, tout en gardant [confiance](#) et [sérénité](#) face aux mesures à venir. Suite aux informations officielles qui nous seront transmises, nous [communiquerons dès que possible les mesures prises par l'ensemble de l'équipe éducative](#) concernant la ré-ouverture de notre école.

## 3- Annulation de la kermesse et des sorties scolaires

- [Kermesse 2020](#)

Suite aux allocutions du président de la République puis du premier ministre, nous avons pris la décision [d'annuler la kermesse](#) qui devait se dérouler le 21 juin prochain.

En effet, il ne semblait pas envisageable de continuer de se projeter dans un tel événement, tout en garantissant des règles sanitaires assurant la sécurité des personnes. L'annulation de la kermesse engendrera certainement de la déception, mais [cette annulation apparaît comme la mesure la plus prudente et appropriée au regard du contexte actuel](#).

Cette décision a été prise de façon conjointe avec Claudic Martineau et Olivier Hervouet, responsables de la Commission Kermesse, Alexandra Bruneau, présidente de l'OGEC, et moi-même.

- [Sorties scolaires](#)

[Les sorties scolaires](#) qui avaient été prévues pour chaque classe durant la période à venir [ont également été annulées, pour les mêmes raisons](#).

#### 4- Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Ce service d'accueil se poursuit au sein de notre établissement, en maintenant l'organisation mise en œuvre lors de la période précédente, à savoir :

- un accueil des élèves dont les parents sont concernés par cette mesure (voir note d'informations n°8 : [ici](#)), sur les [horaires habituels de l'école](#)
- le respect de [règles sanitaires](#) établies par les membres de l'équipe éducative

Je vous remercie de bien vouloir me contacter par mail ou par téléphone pour faire connaître votre souhait de voir votre enfant accueilli à l'école.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une bonne reprise !

Pour l'école,

Damien CHARRIER,  
chef d'établissement